SYNOVO GROUP
IT & SOFTWARE SOLUTIONS

5 conseils pour sécuriser l'utilisation des **téléphones mobiles** au sein de votre entreprise

INFOGRAPHIE

Utiliser vos *smartphones* en toute sécurité

La sécurité informatique et la protection des données sont les préoccupations principales de Synovo Group et concernent tous les professionnels, quel que soit leur secteur d'activité. Vos équipes utilisent certainement régulièrement des téléphones portables équipés d'applications et / ou d'outils nécessaires à votre activité.

Nous vous partageons aujourd'hui **5 conseils et bonnes pratiques à mettre en place afin de sécuriser l'utilisation quotidienne de vos téléphones**.

1. Inciter la mise en place d'une authentification
2. Utiliser un bloqueur d'applications
3. Etablir des procédures en cas de perte ou vol
4. Sensibiliser vos employés à la cybersécurité
5. Mettre en place une politique de MDM*

**Mobile Device Management*

Inciter la mise en place d'**une authentification** sur les téléphones

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'authentification sur un téléphone mobile **renforce la sécurité** en s'assurant que **seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder aux données** et aux fonctionnalités de l'appareil, **protégeant ainsi la vie privée et les informations sensibles.** De plus, elle permet de prévenir le vol ou l'utilisation non autorisée de l'appareil, renforçant ainsi la protection de l'utilisateur.

Utiliser un **bloqueur** d'applications

A QUOI SERT UN BLOQUEUR D'APPLICATIONS ?

Un bloqueur d'applications sur un téléphone mobile permet de **limiter, voire bloquer totalement, l'accès à certaines applications**. Des solutions gratuites ou payantes existent pour vous aider à autoriser uniquement les applications nécessaires à votre activité.

Etablir des procédures en cas de perte ou de vol

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les pertes ou vols peuvent survenir à tout moment. Afin de faire face à de telles situations, il est essentiel d'**établir dès maintenant des procédures internes** visant à **minimiser les risques de compromission des informations**. Par exemple, nous vous recommandons de **changer immédiatement le mot de passe** de l'employé concerné par la perte ou le vol de son *smartphone*.

Sensibiliser vos employés à la cybersécurité

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La sensibilisation des employés à la sécurité des téléphones mobiles contribue **à réduire les risques de vols et de cyberattaques**, **renforçant ainsi la sécurité de l'entreprise**. Elle encourage également de bonnes pratiques en matière de **protection des informations confidentielles** (exemple : *éviter d'écrire son mot de passe sur un post-it*).

Mettre en place une politique de *Mobile Device Management* (MDM)

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE DE MDM ?

Le *Mobile Device Management*, ou gestion des terminaux mobiles en français, est un domaine d'administration qui **gère le déploiement, la sécurisation, la surveillance, l'intégration et l'administration des appareils mobiles** (*smartphones*, tablettes, ordinateurs) **sur le lieu de travail**. Une politique de MDM permet par exemple aux administrateurs de **contrôler les fonctionnalités au niveau des appareils** (désactivation d'applications, accès restreint à certaines fonctions, etc.).

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La mise en place d'une solution de MDM offre divers avantages. Elle permet notamment de :

1. **Centraliser et sécuriser la gestion des appareils mobiles** de ses employés, **améliorant ainsi la sécurité des données**
2. **Faciliter la distribution de politiques de sécurité**, augmentant ainsi l'efficacité opérationnelle
3. Avoir une **visibilité accrue sur l'utilisation** des appareils, **optimisant la prise de décision** et **réduisant les coûts** liés à la gestion des *smartphones*

CONTACT

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour toute demande d'informations et / ou d'accompagnement dans la mise en place d'une politique de MDM, notre équipe se tient à votre disposition.

SYNOVO IT SOLUTIONS | 8 Rue Schertz 67100 STRASBOURG | Tél. : +33 3 67 10 35 79
it-commercial@synovo-group.com | RCS Strasbourg : 790 710 735 | SIRET : 790 710 735 000 32
www.synovo-group.com